

OG APPAREL WORKSHOP AVEC FADEPANTS*

1. Cette Promotion est destinée uniquement aux personnes de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des employés du Promoteur, de leurs familles (c'est-à-dire : parents, enfants, frères et sœurs, conjoints et compagnons), de leurs agents ou de toute autre personne professionnellement liée à cette Promotion.
2. Offre assortie d'une obligation d'achat. La Promotion est réservée aux clients réalisant, au sein du magasin adidas OFS Le Marais (3 rue des Rosiers – 75004 Paris) (le « Magasin »), un achat d'un montant minimum de 80 € TTC portant sur un article de la collection Originals Denim uniquement.
3. **Période promotionnelle** : Durant les heures d'ouverture du Magasin, à compter du 9 septembre 2026 à 11h00 et jusqu'au 27 septembre 2026 à 12h00 ou jusqu'à épuisement des stocks disponibles si cette date intervient avant.
4. **Pour bénéficier de la Promotion** : Pendant les heures d'ouverture du Magasin, les clients ayant procédé à un achat de minimum 80 euros TTC portant sur un article de la collection Originals Denim (avant application de toute remise) pourront s'inscrire pour bénéficier d'une Prime, dans la limite des places disponibles.
5. Cette Promotion est valide uniquement dans le Magasin.
6. Seuls les achats effectués durant la Période promotionnelle permettent de bénéficier de la Promotion.
7. **Prime** : La Prime est constituée d'une place pour une heure d'atelier de customisation avec le partenaire FADEPANTS le 27 septembre 2026, d'une valeur de 15 euros prix public moyen TTC constaté. Il y aura au total 36 Primes, dans la limite des places disponibles. Le consommateur pourra choisir son créneau favori ou s'inscrire en liste d'attente, dans la limite des places disponibles.
8. Les Primes ne sont ni transférables, ni échangeables, et ne sauraient faire l'objet d'une contrepartie en espèces, en tout ou en partie.
9. En cas de circonstances imprévues, le Promoteur se réserve le droit de remplacer la Prime par une alternative d'une valeur égale ou supérieure.
10. Le Promoteur ne peut être tenu pour responsable de quelconques produits ou services tiers.
11. Le Promoteur se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des participants. Le Promoteur a le droit de réclamer toute information qu'il considère raisonnablement nécessaire dans le cadre de l'attribution de la Prime, et il est possible que le Promoteur refuse de délivrer la Prime tant qu'il ne sera pas satisfait des vérifications.
12. Toute participation groupée organisée par des commerçants, des groupes de consommateurs ou des tiers ne sera pas acceptée. Les participations ne satisfaisant pas à l'ensemble des exigences des présentes Conditions générales ne seront pas prises en compte. Si une participation à la Promotion paraît non conforme à l'esprit de la Promotion, le participant concerné pourra être exclu de la Promotion et toute prime annulée.
13. Le Promoteur et les agences et entreprises qui lui sont affiliées ne pourront être tenus pour responsables de toutes pertes (incluant sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou conséquentes ou les pertes de profits) ou dépenses, ou de tous dégâts encourus ou subis (et résultant ou non de la négligence d'une personne quelconque) dans le cadre de cette Promotion ou de l'acceptation ou de l'utilisation de la Prime ; à l'exception des responsabilités ne pouvant être exclues par la loi (y compris blessures corporelles, décès et fraude), auquel cas cette responsabilité est limitée au minimum requis par la loi.
14. Si, pour un motif quelconque, la Promotion ne peut se dérouler comme prévu pour des raisons échappant au contrôle du Promoteur, y compris mais sans s'y limiter : la falsification, l'intervention non autorisée, la fraude, les problèmes techniques ou toute autre cause échappant au contrôle du Promoteur et capables de corrompre ou d'affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de la Promotion, le Promoteur se réserve le droit (aux termes de quelconques dispositions écrites stipulées par la législation applicable) de disqualifier tout individu ayant manipulé le processus pour bénéficier de l'offre et d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre la Promotion.
15. En cas de constat d'un acte, d'une omission, d'un événement ou de circonstances échappant au contrôle raisonnable du Promoteur et empêchant le Promoteur de se conformer aux présentes Conditions Générales, le Promoteur ne sera tenu pour responsable d'aucune inexécution ni d'aucun retard dans l'exécution de son obligation.

16. Il est possible que dans les limites du raisonnable, le Promoteur demande aux clients de participer aux événements publicitaires découlant de la Promotion.

17. En participant à cette Promotion, tous les clients seront réputés avoir adhéré à ces Conditions générales et avoir accepté de s'y conformer.

18. En ce qui concerne chacun des aspects de cette Promotion, les décisions du Promoteur sont définitives et sans appel, et aucune correspondance ne sera échangée.

19. En cas de divergence entre les présentes Conditions générales et les détails de tout matériel promotionnel, les détails des présentes Conditions générales prévaudront.

20. Le fait que de quelconques dispositions de ces conditions générales puissent être jugées invalides, illégales ou inapplicables, n'affectera et n'aura aucun impact sur le maintien en vigueur du reste des dispositions.

21. Les Conditions Générales de cette Promotion seront interprétées et appliquées sur la base du droit du pays de résidence du participant et relèveront de la juridiction exclusive des tribunaux du pays en question. Les résidents français ont le droit de choisir leur juridiction et ce droit n'est pas limité.

22. Dans l'hypothèse où des informations seraient collectées par adidas dans le cadre de la Promotion, celles-ci feraient l'objet d'un traitement par adidas et son agence mandatée (Agence Dat Way) pour organiser la Promotion, ayant pour finalité le bon déroulement de la Promotion et de l'atelier de customisation. Le cas échéant, ces informations sont à destination exclusive d'adidas et sont conservées pendant le temps nécessaire à la réalisation de la Promotion et sont archivées pendant toute la durée de la Promotion et au plus tard 12 mois après sa fin dans le cas où les données feront l'objet d'opérations publicitaires. Ces informations sont les suivantes : nom, prénom, date de naissance et adresse mail.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, le participant dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité.

Le participant pourra, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour exercer ses droits, le participant devra adresser un courrier à : adidas France –Service Marketing située 100 rue Réaumur à 75002 PARIS (France) ou envoyer un mail à l'adresse suivante : dataprotection@adidas-group.com . Si le participant estime que ses droits n'ont pas été respectés, il aura la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre Politique de confidentialité : https://www.adidas.fr/helptopics-privacy_policy.html

Promoteur :

Vous pouvez contacter la Société adidas France, SARL au capital de 6.176.619,60 euros, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 085 480 069 dont le siège social est situé 100 rue Réaumur – 75002 PARIS – France.